

**Panorama inédit n° 45 réalisé par Christine Raynard,
Chargée de mission au Département Développement
Durable (DDD)**

Paris, le 26 mai 2011

1) Après les essais de trains de fret entre l'Allemagne et la Chine, c'est au tour de la Belgique de lancer « l'Antwerp-Chongking Rail Connection », liaison ferroviaire entre le port d'Anvers et la ville de Chongking, située à l'intérieur des terres à près de 1 500 kilomètres de Shanghai.

Hupac, opérateur de transports combinés suisse, va proposer une liaison quotidienne dans chaque sens. L'itinéraire d'environ 10 000 kilomètres part d'Anvers et traverse l'Allemagne, la Pologne, l'Ukraine, la Russie, la Mongolie et la Chine.

Les marchandises seront rassemblées au port d'Anvers depuis différentes régions et prendront ensuite le train vers la Chine. Le pré acheminement pourra s'effectuer par navire ou par train.

Afin d'éviter des retards et contrôles inutiles durant le trajet, la douane belge négocie actuellement des accords avec les autorités de Chongking et les douanes des différents pays de transit.

Cette nouvelle liaison représente des opportunités pour la Belgique, qui espère que des entreprises chinoises viendront s'y installer par la suite.

2) Klépierre Ségécé, dont l'activité est le développement, la gestion et la valorisation de centres commerciaux, a présenté un projet de télécabines entre Paris et Saint-Denis, qui relierait la Grande halle de la Villette, la Cité des sciences, le nouveau centre commercial le Millénaire, le pont de Stains, le centre nautique et le Stade de France, avec 5 à 7 stations le long du canal Saint-Denis. Ces télécabines pourraient transporter 3 000 à 5 000 passagers par heure.

Le projet, original et écologique, dont le propriétaire serait la Ville de Paris est estimé à environ 30 millions d'euros. Il permettrait de pallier au manque de transports en commun de la Plaine-Saint-Denis, actuellement en plein développement, avec notamment la récente ouverture du centre commercial le Millénaire, le projet de campus universitaire, l'Euro 2016 de football...

Aujourd'hui en France, seule Grenoble possède ce moyen de transport.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

**PLUS
D'INFOS**

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38

3) La ville de La Rochelle teste jusqu'à mi-juillet 2011 « Cybus », des bus électriques légers sans conducteur. Ils peuvent transporter jusqu'à cinq passagers, à une vitesse de 10 km/h. Les véhicules, conçus par Yamaha et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), sont équipés de scanners et de radars permettant de détecter et d'éviter les obstacles.

La voie de circulation, d'une longueur de 800 mètres avec cinq points d'arrêt, n'est pas ouverte à la circulation automobile, mais est utilisée par les piétons et les deux roues.

Un système identique fonctionne à Masdar (écoville près d'Abu Dhabi dans les Emirats arabes Unis).

L'expérimentation s'élève à 500 000 euros, principalement financés par l'Europe, l'État, la Région Poitou-Charentes et des industriels. Elle s'inscrit dans le projet européen CityMobil, dont l'objectif est de développer des systèmes innovants et automatisés de transport public pouvant amener les passagers exactement où ils veulent, quand ils le veulent.

4) Depuis 2010, SNCF expérimente le dispositif « Actitam » sur l'ensemble du réseau de transports en commun (bus, tramway, gares) de Nancy.

Ce système permet aux malvoyants de disposer des informations disponibles dans les gares sur les panneaux d'affichage (horaires, numéros de quais, retards éventuels...). Des balises s'activent automatiquement lors du passage à proximité des malvoyants et transmettent les informations sous forme de messages vocaux sur leurs téléphones portables ou sur des télécommandes spécifiques. Une petite sonnerie indique l'arrivée d'une information, consultable instantanément.

« Actitam » sera prochainement déployé à Paris-Est et dans les quinze gares de la ligne du TGV Rhin-Rhône, pour être ensuite généralisé à l'ensemble du réseau, si les résultats s'avèrent concluants.

5) Inspiré des MiniCabs de Londres, EcoCab propose un service similaire aux radio-taxis parisiens, mais avec un trajet et un prix du déplacement fixe, déterminé au moment de la réservation. Quel que soit le parcours emprunté par le chauffeur ou les aléas du trafic, le tarif ne varie pas et aucun supplément bagages n'est facturé. Par contre, le prix est fonction du jour et de l'heure.

À titre d'exemple, le montant d'un trajet dans Paris intra muros débute à 13 euros, celui d'un transfert Paris-Aéroport d'Orly, 35 euros et Paris-Aéroport Charles de Gaulle, 45 euros.

La réservation s'effectue par téléphone ou Internet, l'inscription est gratuite et les clients ne payent rien dans le véhicule mais reçoivent une facture mensuelle détaillée. Un texto les prévient de l'arrivée du véhicule. Dans les gares et aéroports, les chauffeurs accueillent les clients avec un panneau nominatif.

EcoCab propose des véhicules de 4 à 8 places, faiblement polluants et dont les chauffeurs sont formés à l'éco-conduite.